



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
2022 03 02

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

Séance du 24 mars 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation
18/03 /2022

Date d'affichage
30/03/2022

Objet de la délibération
Approbation Compte Administratif - Budget PRINCIPAL 2021

L'an deux mille vingt-deux le vingt quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy Devaux sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusées :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL
Marlène GABLE donnant pouvoir à Violette SEGARD
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absente : Maud WASNER

Cyril MARÉCHAL a été désigné Secrétaire de séance.

Approbation des comptes administratifs 2021 – Budget PRINCIPAL

Sous la présidence de Madame Violette SEGARD, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs de la commune.

Vu le code général des Collectivités territoriales désignant un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable,

Vu l'avis favorable de la commission finance du 1er mars 2022,

Considérant que le compte de gestion doit être voté avant le vote du compte administratif,

Considérant que le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Compte Administratif
Budget PRINCIPAL 2021

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le 
ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

Résultat de fonctionnement :

Total dépenses de fonctionnement	2 123 040,50 €
Total recettes de fonctionnement	2 374 643,17 €
Résultat réalisé 2021	252 550,67 €
Reprise résultat excédentaire 2020	<u>2 524 011,89 €</u>
Résultat de fonctionnement total 2021	2 776 562,56 €

Résultat d'investissement :

Total dépenses d'investissement	598 579,89 €
RAR dépenses d'investissement 2021	112 044,03 €
Total recettes d'investissement	562 834,32 €
RAR recettes d'investissement 2021	100 000,00 €
Solde d'exécution 2021	- 35 745,57 €
Reprise solde d'exécution 2020	- 187 341,94 €
Solde des RAR 2021	- 12 044,03 €
Résultat d'investissement total 2021	- 235 131,54 €

Les comptes administratifs ayant été présentés, Monsieur le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Madame Violette SEGARD,

par 21 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

- **APPROUVE les comptes administratifs 2021 du budget PRINCIPAL.**

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.



Fait à Saône, le 30/03/2022
Monsieur le Maire de Saône,
Benoît VUILLEMIN

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à :

- Préfecture
- DGFIP
- Trésorerie



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE SAONE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21250532500010

POSTE COMPTABLE : SGC BESANCON

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 39000 BUDGET SAONE M14 (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A10.3 - Opérations liées aux cessions	42
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	43
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	44
A11 - Etat des travaux en régie	45
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	55
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56
C3.2 - Liste des établissements publics créés	57
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	59
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	60
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	63
D2 - Arrêté et signatures	64

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 25532	COMMUNE DE SAONE 39000 BUDGET SAONE M14	2021
----------------------------	--	-------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 433
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	513,49	0,00
2	Produit des impositions directes/population	377,74	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	684,79	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	53,42	0,00
5	Encours de dette/population	1 773,55	0,00
6	DGF/population	65,66	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,39 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85,24 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,80 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	258,99 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**B****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 123 040,50	G	2 375 591,17
	Section d'investissement	B	598 579,89	H	562 834,32
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 524 011,89 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	187 341,94 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 908 962,33	= G+H+I+J	5 462 437,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	112 044,03	L	100 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	112 044,03	= K+L	100 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 123 040,50	= G+I+K	4 899 603,06
	Section d'investissement	= B+D+F	897 965,86	= H+J+L	662 834,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 021 006,36	= G+H+I+J+K+L	5 562 437,38

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	112 044,03
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 741,09	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 332,74	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13	6 970,20	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	535 822,80	432 710,14	10 449,18	0,00	92 663,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	893 978,02	870 689,82	0,00	0,00	23 288,20
014	Atténuations de produits	14 000,00	11 375,18	0,00	0,00	2 624,82
65	Autres charges de gestion courante	310 004,00	235 797,68	0,00	0,00	74 206,32
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 753 804,82	1 550 572,82	10 449,18	0,00	192 782,82
66	Charges financières	210 500,00	198 547,38	0,00	0,00	11 952,62
67	Charges exceptionnelles	4 500,00	3 246,55	0,00	0,00	1 253,45
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 968 804,82	1 752 366,75	10 449,18	0,00	205 988,89
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 000 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	243 415,18	360 224,57			-116 809,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 243 415,18	360 224,57			1 883 190,61
TOTAL		4 212 220,00	2 112 591,32	10 449,18	0,00	2 089 179,50
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 000,00	22 318,67	0,00	0,00	-16 318,67
70	Produits services, domaine et ventes div	128 350,00	166 825,10	0,00	0,00	-38 475,10
73	Impôts et taxes	1 514 166,00	1 568 648,55	0,00	0,00	-54 482,55
74	Dotations et participations	346 953,00	381 535,93	0,00	0,00	-34 582,93
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	30 886,33	0,00	0,00	-1 386,33
Total des recettes de gestion courante		2 024 969,00	2 170 214,58	0,00	0,00	-145 245,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,53	180 660,54	0,00	0,00	-178 160,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 027 469,53	2 350 875,12	0,00	0,00	-323 405,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	91 732,58	24 716,05			67 016,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		91 732,58	24 716,05			67 016,53
TOTAL		2 119 202,11	2 375 591,17	0,00	0,00	-256 389,06
Pour information		(3) 2 524 011,89				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 245,78	8 670,00	16 741,09	20 834,69
204	Subventions d'équipement versées	170 000,00	149 462,81	0,00	20 537,19
21	Immobilisations corporelles	329 801,53	158 293,67	88 332,74	83 175,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	19 464,17	16 417,39	6 970,20	-3 923,42
	Total des dépenses d'équipement	565 511,48	332 843,87	112 044,03	120 623,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 000,00	241 019,97	0,00	980,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	242 000,00	241 019,97	0,00	980,03
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	807 511,48	573 863,84	112 044,03	121 603,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	91 732,58	24 716,05		67 016,53
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	91 732,58	24 716,05		67 016,53
	TOTAL	899 244,06	598 579,89	112 044,03	188 620,14
	Pour information	(2) 187 341,94			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	227 199,26	132 676,96	100 000,00	-5 477,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	227 199,26	132 676,96	100 000,00	-5 477,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	150 698,56	69 932,79	0,00	80 765,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	370 698,56	69 932,79	0,00	300 765,77
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	597 897,82	202 609,75	100 000,00	295 288,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 000 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	243 415,18	360 224,57		-116 809,39
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 243 415,18	360 224,57		1 883 190,61
	TOTAL	2 841 313,00	562 834,32	100 000,00	2 178 478,68

COMMUNE DE SAONE - 39000 BUDGET SAONE M14 - CA - 2021

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	Crédits annuels
	Pour information	(2)	0,00		
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	443 159,32		443 159,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	870 689,82		870 689,82
014	Atténuations de produits	11 375,18		11 375,18
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	235 797,68		235 797,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	198 547,38	0,00	198 547,38
67	Charges exceptionnelles	3 246,55	181 000,00	184 246,55
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	179 224,57	179 224,57
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 762 815,93	360 224,57	2 123 040,50
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 740,47	18 740,47
15	Provisions pour risques et charges (5)		5 975,58	5 975,58
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	241 019,97	0,00	241 019,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	16 417,39		16 417,39
19	Neutral. et régul. d'opérations (5).		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 670,00	0,00	8 670,00
204	Subventions d'équipement versées	149 462,81	0,00	149 462,81
21	Immobilisations corporelles (6)	158 293,67	0,00	158 293,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		573 863,84	24 716,05	598 579,89
Pour information				187 341,94
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 318,67		22 318,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	166 825,10		166 825,10
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 568 648,55		1 568 648,55
74	Dotations et participations	381 535,93		381 535,93
75	Autres produits de gestion courante	30 886,33	0,00	30 886,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	180 660,54	18 740,47	199 401,01
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	5 975,58	5 975,58
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 350 875,12	24 716,05	2 375 591,17
Pour information				2 524 011,89
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 932,79	0,00	69 932,79
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	132 676,96	0,00	132 676,96
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		56 989,83	56 989,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	124 010,17	124 010,17
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		179 224,57	179 224,57
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		202 609,75	360 224,57	562 834,32
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	535 822,80	432 710,14	10 449,18	0,00	92 663,48
605	Achats matériel, équipements et travaux	15 000,00	14 243,09	0,00	0,00	756,91
60611	Eau et assainissement	9 000,00	4 829,33	0,00	0,00	4 170,67
60612	Energie - Electricité	50 000,00	46 138,16	0,00	0,00	3 861,84
60621	Combustibles	50 000,00	57 492,36	0,00	0,00	-7 492,36
60622	Carburants	6 000,00	5 944,53	0,00	0,00	55,47
60624	Produits de traitement	3 000,00	122,68	2 772,00	0,00	105,32
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	5 772,92	0,00	0,00	1 227,08
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	13 285,13	0,00	0,00	1 714,87
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	14 985,91	417,18	0,00	19 596,91
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	1 883,86	0,00	0,00	5 116,14
60636	Vêtements de travail	1 500,00	85,50	0,00	0,00	1 414,50
6064	Fournitures administratives	10 500,00	8 386,35	0,00	0,00	2 113,65
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	4 283,06	0,00	0,00	716,94
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	8 196,62	0,00	0,00	803,38
6068	Autres matières et fournitures	13 270,00	13 496,85	0,00	0,00	-226,85
611	Contrats de prestations de services	11 000,00	5 561,00	0,00	0,00	5 439,00
6122	Crédit-bail mobilier	9 500,00	9 446,40	0,00	0,00	53,60
6135	Locations mobilières	22 060,00	19 826,97	0,00	0,00	2 233,03
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	743,30	0,00	0,00	256,70
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	18 783,48	0,00	0,00	1 216,52
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	575,17	0,00	0,00	424,83
615231	Entretien, réparations voiries	9 200,00	5 283,27	0,00	0,00	3 916,73
615232	Entretien, réparations réseaux	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	6 210,09	0,00	0,00	1 789,91
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	4 517,56	0,00	0,00	1 982,44
6156	Maintenance	34 000,00	34 611,35	0,00	0,00	-611,35
6161	Multirisques	18 500,00	17 201,16	0,00	0,00	1 298,84
617	Etudes et recherches	4 000,00	7 884,00	0,00	0,00	-3 884,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 521,90	0,00	0,00	478,10
6188	Autres frais divers	8 000,00	4 085,58	0,00	0,00	3 914,42
6226	Honoraires	17 800,00	9 240,00	7 260,00	0,00	1 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	162,00	0,00	0,00	338,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 392,80	12 927,08	0,00	0,00	5 465,72
6237	Publications	15 000,00	10 269,56	0,00	0,00	4 730,44
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6256	Missions	3 500,00	1 008,12	0,00	0,00	2 491,88
6257	Réceptions	13 000,00	12 200,36	0,00	0,00	799,64
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	2 934,82	0,00	0,00	165,18
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	11 631,19	0,00	0,00	368,81
627	Services bancaires et assimilés	100,00	4,08	0,00	0,00	95,92
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	3 380,48	0,00	0,00	619,52
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	3 000,00	935,98	0,00	0,00	2 064,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	-879,85	0,00	0,00	5 879,85
6284	Redevances pour services rendus	12 000,00	8 156,76	0,00	0,00	3 843,24
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	3 803,98	0,00	0,00	1 196,02
63512	Taxes foncières	22 000,00	21 538,00	0,00	0,00	462,00
012	Charges de personnel frais assimilés	893 978,02	870 689,82	0,00	0,00	23 288,20
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	6 230,00	1 260,85	0,00	0,00	4 969,15
6218	Autre personnel extérieur	14 500,00	12 375,06	0,00	0,00	2 124,94
6331	Versement mobilité	10 000,00	9 545,89	0,00	0,00	454,11
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	498,38	0,00	0,00	501,62
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	14 347,16	0,00	0,00	652,84
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 590,83	0,00	0,00	409,17
6411	Personnel titulaire	364 445,02	355 769,81	0,00	0,00	8 675,21
6413	Personnel non titulaire	204 613,00	196 974,62	0,00	0,00	7 638,38
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 163,54	0,00	0,00	-2 163,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 100,00	106 505,72	0,00	0,00	-1 405,72
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 000,00	103 650,92	0,00	0,00	6 349,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	7 823,45	0,00	0,00	-2 823,45
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 000,00	24 527,27	0,00	0,00	-3 527,27
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	40,00	0,00	0,00	-40,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 188,32	0,00	0,00	-188,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	27 610,00	26 052,00	0,00	0,00	1 558,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6488	Autres charges	380,00	276,00	0,00	0,00	104,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	11 375,18	0,00	0,00	2 624,82
739211	Attributions de compensation	12 000,00	11 080,18	0,00	0,00	919,82
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	295,00	0,00	0,00	1 705,00
65	Autres charges de gestion courante	310 004,00	235 797,68	0,00	0,00	74 206,32
6521	Déficit budgets annexes administratifs	139 854,00	73 327,15	0,00	0,00	66 526,85
6531	Indemnités	76 600,00	76 549,57	0,00	0,00	50,43
6532	Frais de mission	4 300,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
6533	Cotisations de retraite	3 300,00	3 295,42	0,00	0,00	4,58
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 700,00	8 751,41	0,00	0,00	-51,41
6535	Formation	200,00	773,17	0,00	0,00	-573,17
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	19,13	0,00	0,00	-19,13
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	26 000,00	25 129,30	0,00	0,00	870,70
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 771,08	0,00	0,00	-771,08
657362	Subv. fonct. CCAS	19 000,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	27 180,00	0,00	0,00	2 820,00
65888	Autres	50,00	1,45	0,00	0,00	48,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 753 804,82	1 550 572,82	10 449,18	0,00	192 782,82
66	Charges financières (b)	210 500,00	198 547,38	0,00	0,00	11 952,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	207 000,00	198 547,38	0,00	0,00	8 452,62
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 500,00	3 246,55	0,00	0,00	1 253,45
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 500,00	3 236,55	0,00	0,00	1 263,45
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10,00	0,00	0,00	-10,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 968 804,82	1 752 366,75	10 449,18	0,00	205 988,89
023	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00	0,00			2 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	243 415,18	360 224,57			-116 809,39
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	124 010,17			-124 010,17
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	56 989,83			-56 989,83
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	243 415,18	179 224,57			64 190,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 243 415,18	360 224,57			1 883 190,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 243 415,18	360 224,57			1 883 190,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 212 220,00	2 112 591,32	10 449,18	0,00	2 089 179,50
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 000,00	22 318,67	0,00	0,00	-16 318,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	22 318,67	0,00	0,00	-22 318,67
6479	Rembours sur autres charges sociales	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	128 350,00	166 825,10	0,00	0,00	-38 475,10
7025	Taxes d'affouage	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 830,00	0,00	0,00	-830,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 000,00	200,00	0,00	0,00	1 800,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	595,38	0,00	0,00	404,62
7035	Locations de droits de chasse et pêche	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	50 000,00	10,00	0,00	0,00	49 990,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	-9,50	0,00	0,00	1 009,50
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	50 000,00	121 833,92	0,00	0,00	-71 833,92
70878	Remb. frais par d'autres redevables	17 000,00	42 215,30	0,00	0,00	-25 215,30
73	Impôts et taxes	1 514 166,00	1 568 648,55	0,00	0,00	-54 482,55
73111	Impôts directs locaux	1 283 349,00	1 295 285,00	0,00	0,00	-11 936,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	659,00	1 490,00	0,00	0,00	-831,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	4 693,00	0,00	0,00	-4 693,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	48 712,00	0,00	0,00	-26 712,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	101 208,00	103 659,22	0,00	0,00	-2 451,22
7336	Droits de place	950,00	0,00	0,00	0,00	950,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	66 000,00	62 117,00	0,00	0,00	3 883,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	40 000,00	52 692,33	0,00	0,00	-12 692,33
74	Dotations et participations	346 953,00	381 535,93	0,00	0,00	-34 582,93
7411	Dotation forfaitaire	109 628,00	109 628,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	115 794,00	115 798,90	0,00	0,00	-4,90
744	FCTVA	4 000,00	4 718,04	0,00	0,00	-718,04
74718	Autres participations Etat	0,00	133,00	0,00	0,00	-133,00
7472	Participat° Régions	0,00	1 323,84	0,00	0,00	-1 323,84
74748	Participat° Autres communes	11 200,00	10 739,26	0,00	0,00	460,74
7478	Participat° Autres organismes	45 000,00	57 666,53	0,00	0,00	-12 666,53
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 500,00	3 331,36	0,00	0,00	168,64
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	54 617,00	54 617,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	2 214,00	8 580,00	0,00	0,00	-6 366,00
7488	Autres attributions et participations	1 000,00	15 000,00	0,00	0,00	-14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	30 886,33	0,00	0,00	-1 386,33
752	Revenus des immeubles	29 000,00	30 884,08	0,00	0,00	-1 884,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	2,25	0,00	0,00	497,75
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 024 969,00	2 170 214,58	0,00	0,00	-145 245,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,53	180 660,54	0,00	0,00	-178 160,01
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	912,00	0,00	0,00	-912,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	181 000,00	0,00	0,00	-181 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,53	-1 251,46	0,00	0,00	2 751,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 027 469,53	2 350 875,12	0,00	0,00	-323 405,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	91 732,58	24 716,05			67 016,53
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00			30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	55 757,00	18 740,47			37 016,53
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	5 975,58	5 975,58			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		91 732,58	24 716,05			67 016,53
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 119 202,11	2 375 591,17	0,00	0,00	-256 389,06
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 524 011,89				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	46 245,78	8 670,00	16 741,09	20 834,69
2031	Frais d'études	45 000,00	8 670,00	16 741,09	19 588,91
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 245,78	0,00	0,00	1 245,78
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	170 000,00	149 462,81	0,00	20 537,19
2046	Attrib. de compensation d'investissement	170 000,00	149 462,81	0,00	20 537,19
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	329 801,53	158 293,67	88 332,74	83 175,12
2111	Terrains nus	2 878,64	878,64	1 800,00	200,00
2118	Autres terrains	0,00	15,00	0,00	-15,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	58 265,60	56 625,60	0,00	1 640,00
21311	Hôtel de ville	15 000,00	3 465,60	5 640,00	5 894,40
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	37 941,15	32 941,45	0,00	4 999,70
2135	Installations générales, agencements	72 200,00	21 481,34	20 861,79	29 856,87
2152	Installations de voirie	42 500,00	0,00	38 723,80	3 776,20
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	4 027,92	-4 027,92
2158	Autres installat°, matériel et outillage	19 031,14	7 631,14	6 720,00	4 680,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 000,00	7 788,80	0,00	16 211,20
2184	Mobilier	28 000,00	20 627,18	9 259,27	-1 886,45
2188	Autres immobilisations corporelles	23 985,00	6 838,92	1 299,96	15 846,12
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (2)	19 464,17	16 417,39	6 970,20	-3 923,42
	Total des dépenses d'équipement	565 511,48	332 843,87	112 044,03	120 623,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 000,00	241 019,97	0,00	980,03
1641	Emprunts en euros	242 000,00	241 019,97	0,00	980,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	242 000,00	241 019,97	0,00	980,03
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	807 511,48	573 863,84	112 044,03	121 603,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	91 732,58	24 716,05		67 016,53
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	61 732,58	24 716,05		37 016,53
13911	Etat et établissements nationaux	6 013,00	8 926,47		-2 913,47
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	2 792,00	1 926,00		866,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	350,00	350,00		0,00
139151	Sub. transf. cpte résult. GFP de rattach.	4 757,00	1 427,00		3 330,00
13918	Autres subventions d'équipement	41 845,00	6 111,00		35 734,00
15722	Prov. gros entretien, grandes révisions	5 975,58	5 975,58		0,00
	Charges transférées (6)	30 000,00	0,00		30 000,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	91 732,58	24 716,05		67 016,53
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	899 244,06	598 579,89	112 044,03	188 620,14
	Pour information	187 341,94			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE



(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	227 199,26	132 676,96	100 000,00	-5 477,70
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	45 000,00	66 123,32	0,00	-21 123,32
1312	Subv. transf. Régions	114 053,64	14 053,64	100 000,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	52 500,00	52 500,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	15 645,62	0,00	0,00	15 645,62
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	227 199,26	132 676,96	100 000,00	-5 477,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 698,56	69 932,79	0,00	80 765,77
10222	FCTVA	13 000,42	11 361,16	0,00	1 639,26
10226	Taxe d'aménagement	137 698,14	58 571,63	0,00	79 126,51
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	370 698,56	69 932,79	0,00	300 765,77
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	597 897,82	202 609,75	100 000,00	295 288,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 000 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	243 415,18	360 224,57		-116 809,39
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	56 989,83		-56 989,83
2111	Terrains nus	0,00	124 010,17		-124 010,17
2802	Frais liés à la réalisation des document	67 915,93	0,00		67 915,93
28031	Frais d'études	6 637,04	2 211,00		4 426,04
28033	Frais d'insertion	2 608,47	869,00		1 739,47
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 165,90	1 165,00		0,90
28046	Attributions compensation investissement	69 556,12	69 554,00		2,12
28051	Concessions et droits similaires	3 808,58	2 749,30		1 059,28
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	40,00		-40,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 461,14	4 460,00		1,14
281312	Bâtiments scolaires	1 144,00	1 144,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	44 236,00	53 820,00		-9 584,00
28135	Installations générales, agencements, ..	874,00	758,88		115,12
28138	Autres constructions	6 048,00	6 048,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	36,00		-36,00
28152	Installations de voirie	2 886,00	2 886,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	566,00	566,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	507,00	507,00		0,00
281571	Matériel roulant	13 130,00	13 130,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 888,00	4 063,00		-1 175,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 705,00	5 940,00		-235,00
28184	Mobilier	522,00	522,12		-0,12
28188	Autres immo. corporelles	8 756,00	8 755,27		0,73
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 243 415,18	360 224,57		1 883 190,61
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 243 415,18	360 224,57		1 883 190,61
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 841 313,00	562 834,32	100 000,00	2 178 478,68
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : GYMNASE DE L ESPACE - RENOVATION

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		19 464,17	A 16 417,39	6 970,20	-3 923,42	B 1 308 172,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	51 512,60
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	51 404,60
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	108,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 846,46	0,00	-4 846,46	4 846,46
21318	Autres bâtiments publics	0,00	4 846,46	0,00	-4 846,46	4 846,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 464,17	11 570,93	6 970,20	923,04	1 251 813,20
2313	Constructions	19 464,17	11 570,93	6 970,20	923,04	1 250 997,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	816,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	211 553,64	C 111 553,64	100 000,00	0,00	D 750 139,89	
13	Subventions d'investissement	211 553,64	111 553,64	100 000,00	0,00	750 139,89
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	225 000,00
1312	Subv. transf. Régions	114 053,64	14 053,64	100 000,00	0,00	71 862,14
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	142 713,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	7 256,25
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	57 808,50
1331	D.E.T.R. transférable	52 500,00	52 500,00	0,00	0,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	95 136,25	D - B	-558 032,37

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 965 336,83												
1641 Emprunts en euros (total)					7 965 336,83												
0000037781	CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE	20/06/2016	21/06/2016	30/09/2016	2 016 336,83	F			2,430	2,440	T	P	O				A-1
1092655	CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE	06/09/2019	27/09/2019	01/01/2020	1 015 000,00	F			0,360	0,360	T	F	O				A-1
800000021621502	CAISSE DE CREDIT MUTUEL				1 350 000,00	F			4,563	4,563	T	P	O				A-1
800000021621504	CAISSE DE CREDIT MUTUEL				2 150 000,00	F			4,563	4,563	T	P	O				A-1
9730545	CAISSE D EPARGNE DEXIA Crédit Local	02/05/2016	20/07/2016	30/09/2016	1 266 000,00	F			2,430	2,440	T	P	O				A-1
MON214774EUR					168 000,00	F			4,390	4,390	X	C	O				A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					7 965 336,83								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 403 467,28					241 019,92	198 547,38	0,00	5 576,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 403 467,28					241 019,92	198 547,38	0,00	5 576,28
00000377781		0,00	A-1	1 619 813,41	16,00	F		2,440	76 079,70	40 520,42	0,00	109,34
1092655		0,00	A-1	1 045 000,00	1,00	F		0,360	0,00	3 654,00	0,00	913,50
800000021621502		0,00	A-1	1 059 386,21	16,00	F		4,563	41 285,40	49 523,88	0,00	0,00
800000021621504		0,00	A-1	1 687 170,96	16,00	F		4,563	65 750,78	78 871,37	0,00	0,00
9730545		0,00	A-1	1 022 096,70	16,00	F		2,440	48 880,35	25 581,57	0,00	4 553,44
MON214774EUR		0,00	A-1	0,00	-2,00	F		4,390	9 023,69	396,14	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		6 403 467,28					241 019,92	198 547,38	0,00	5 576,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (-cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat, de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 403 467,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapfin)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

IV -- ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant d0	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N		Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	ICONE de l'exercice	Intérêts	Capital		
						Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Taux act.								Index (4)	Index (4)
Total																		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées).</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais relatifs doc d'urba	10	20/12/2017
L	2031 Frais études non suivies	5	20/12/2017
L	2033 Frais ins. non suivis tvx	5	20/12/2017
L	2041 Subvention équipement	5	20/12/2017
L	2042 Subventions d'équipement	15	20/12/2017
L	2051 Logiciels	2	20/12/2017
L	2051 Autres brevets licences	5	20/12/2017
L	208 Autres immo corporelles	5	20/12/2017
L	2121 Plantations arbres agence	15	20/12/2017
L	2128 Autres agencement terrain	25	20/12/2017
L	21311 Bâtiments Hôtel Ville	30	20/12/2017
L	21312 Bâtiments scolaire	30	20/12/2017
L	21318 Autres bâtiments publics	30	20/12/2017
L	21318 Bâtiment léger, abris	15	20/12/2017
L	2132 Immeuble de rapport	30	20/12/2017
L	2135 Inst générales, agenc	25	20/12/2017
L	2138 Autres constructions	15	20/12/2017
L	2151 Réseaux voirie	40	20/12/2017
L	2152 Installations voirie	15	20/12/2017
L	21534 Réseaux électrification	40	20/12/2017
L	21538 Autres réseaux	40	20/12/2017
L	2156 Mat out incendie	7	20/12/2017
L	2157 Mat Out de voirie	7	20/12/2017
L	2158 Autres inst mat out tech	10	20/12/2017
L	2181 Inst aménagements divers	15	20/12/2017
L	2182 Matériel transport léger	7	20/12/2017
L	2182 Mat transp utilitaire min	10	20/12/2017
L	2183 Mat bureau info téléphoni	5	20/12/2017
L	2183 Mat bureau élec électroni	5	20/12/2017
L	2184 Mobilier	10	20/12/2017
L	2188 Autres immo corporelles	6	20/12/2017
L	2188 Equipemnt cuisine cantine	15	20/12/2017
L	2188 Coffre fort	20	20/12/2017

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS
A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	5 975,58		0,00	5 975,58	5 975,58	0,00
Reprise provisions	5 975,58	31/12/2021	0,00	5 975,58	5 975,58	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	5 975,58		0,00	5 975,58	5 975,58	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		297 757,00	I 259 760,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		242 000,00	241 019,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	242 000,00	241 019,97
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		55 757,00	18 740,47
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	55 757,00	18 740,47
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	259 760,44	112 044,03	187 341,94	559 146,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 614 113,74	III 249 157,36
Ressources propres externes de l'année (a)		150 698,56	69 932,79
10222	FCTVA	13 000,42	11 361,16
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	137 698,14	58 571,63
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 463 415,18	179 224,57
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	67 915,93	0,00
28031	Frais d'études	6 637,04	2 211,00
28033	Frais d'insertion	2 608,47	869,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 165,90	1 165,00
28046	Attributions compensation investissement	69 556,12	69 554,00
28051	Concessions et droits similaires	3 808,58	2 749,30
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	40,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 461,14	4 460,00
281312	Bâtiments scolaires	1 144,00	1 144,00
281318	Autres bâtiments publics	44 236,00	53 820,00
28135	Installations générales, agencements, ..	874,00	758,88
28138	Autres constructions	6 048,00	6 048,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	36,00
28152	Installations de voirie	2 886,00	2 886,00
281534	Réseaux d'électrification	566,00	566,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	507,00	507,00
281571	Matériel roulant	13 130,00	13 130,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 888,00	4 063,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 705,00	5 940,00
28184	Mobilier	522,00	522,12
28188	Autres immo. corporelles	8 756,00	8 755,27
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 000 000,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
------------------------------------	---	--	---	-------------

Envoyé en préfecture le 29/03/2022
 Reçu en préfecture le 29/03/2022
 Affiché le 
 ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

Total ressources propres disponibles	249 157,36	100 000,00	0,00	0,00	349 157,36
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	559 146,41
Ressources propres disponibles	IV	349 157,36
Solde	V = IV - II (3)	-209 989,05

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/04/2012	Terrain AN101 - 23 av.de la Gare AKTAS 10.05 are	878,64	0,00	0
27/03/2018	RESTRUCTURATION ANCIEN GYMNASE	16 417,39	52 524,00	30
14/04/2020	Terrain AE5 JARDIN lot 19 rue du Collège Lacaille	15,00	0,00	0
16/02/2021	JEUX POUR LE PARC MATERNELLE	3 290,41	0,00	6
08/04/2021	Attribution compensation 2021	149 462,81	0,00	5
08/04/2021	RENOV SALLES MAIRIE	6 505,02	0,00	25
09/04/2021	Tablier volet Messarde	220,22	0,00	25
06/05/2021	Remplacement horloge Eglise	1 401,60	0,00	6
12/05/2021	Amenagement bureau etat civil	6 287,78	0,00	10
12/05/2021	Ordinateur Acer portable	699,99	0,00	5
24/06/2021	Tvx mairie - MOeuvre architect	7 170,00	0,00	5
21/07/2021	Travaux espace du marais	27 973,08	0,00	15
22/07/2021	Pian mairie	1 500,00	0,00	5
25/08/2021	broyeur d accotements	6 960,00	0,00	10
30/08/2021	Bureau accueil mairie	3 984,00	0,00	10
30/08/2021	Google Chromecast EFS	120,84	0,00	5
30/08/2021	Materiel info EFS	4 828,60	0,00	5
30/08/2021	Parc des Loupiots	0,00	0,00	25
30/08/2021	Parquet accueil mairie	1 950,00	0,00	30
20/09/2021	Tablettes EFS	404,40	0,00	5
30/09/2021	2 ordinateurs portables avec	958,16	0,00	5
30/09/2021	Extension tel EFS	776,81	0,00	5
30/09/2021	Mobilier EFS	7 893,53	0,00	10
30/09/2021	RENOV SALLES MAIRIE	4 185,41	0,00	25
30/09/2021	Sol rez de chaussé Mairie	1 515,60	0,00	30
30/09/2021	Table ronde accueil	1 110,00	0,00	10
30/09/2021	Tremie eglise chaufferie	4 968,37	0,00	15
27/10/2021	Seche main Espace marais	671,14	0,00	10
24/11/2021	EFS panneaux	1 554,47	0,00	6
29/11/2021	Chaises accueil etat civil	1 351,87	0,00	10
01/12/2021	Amenagement parc des Loupiots	56 625,60	0,00	25
01/12/2021	RENOV SALLES MAIRIE	1 964,58	0,00	25
14/12/2021	Chaudiere complexe sportif	7 404,43	0,00	25
17/12/2021	Illuminations Noel	592,44	0,00	6
21/12/2021	Lette Ville de Saone	589,20	0,00	25
21/12/2021	Panneaux EFS	364,08	0,00	25
21/12/2021	PANNEAUX LATTES PARKING VETERI	248,40	0,00	25
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		332 843,87	52 524,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
31/12/2021	ordinateurs réformés du conseil général	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	
A10.3	

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	220 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	181 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	124 010,17

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAILIV
B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
2017	Mobilier : 4 copieurs mairie et écoles	0,00	LIXXBAIL (soldé)	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017	Mobilier : Copieur mediatheque c227 df628	0,00	LIXXBAIL (soldé)	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019	Mobilier : 5 copieurs mairie, écoles, bib	9 446,40	LIXXBAIL (nouveau contrat)	5	9 446,40	9 446,40	9 446,40	9 446,40	11 808,00	49 593,60

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACCA association des chasseurs	280,00	
ASSM Association sportive Saône Mamirolle (foot)	2 100,00	
AVALFORT association protection des forts	150,00	
Amicale de Saône	1 500,00	
Asparelle, association des parents d'élèves	1 000,00	
Chats de Gout'hier sans toit	150,00	
Clubs des Optimistes	150,00	
Coopérative scolaire maternelle	2 000,00	
Coopérative scolaire primaire	8 800,00	
Donneurs de sang	300,00	
Entente Saône Mamirolle (Hand)	3 700,00	
Familles Rurales Saône	600,00	
Foyer Socio Educatif du Collège	1 400,00	
Judo Club du Marais	800,00	
Karaté Club de Saône Mamirolle	500,00	
LACIM	600,00	
Les Archers du Plateau	200,00	
MEJ Mouvement Eucharistique	200,00	
SNOW TIME	450,00	
SVOB Saône Basket	500,00	
Tennis Club de Saône	1 600,00	
Volley Club de Saône	200,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	27 180,00	

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	12,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	4,00	6,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	9,00	1,00	10,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14,00	1,00	15,00	15,00	10,00	25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

COMMUNE DE SAONE - 39000 BUDGET SAONE M14 - CA - 2021

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				132 160,45		
Adjoint administratif	C	ADM	340	62 221,98	A 3-2	CDD CDD
Adjoint administratif ppal 2cl	C	ADM	392	20 817,40	A 3-2	CDD CDD
Adjoint administratif ppal 2cl	C	ADM	350	1 640,11	A 3-2	CDD CDD
Adjoint technique ppal 1° cl	C	TECH	340	12 193,03	A 3-1	CDD CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	334	18 678,48	A 3-2	CDD CDD
Attaché Territorial	A	ADM	673	16 609,45	A 3-2	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				28 804,92		
Adjoint technique	C	TECH	332	11 119,34	A 3-1	CDD CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	340	1 170,80	A 3-1	CDD CDD
Secrétaire General	A	ADM	621	15 908,10	A 3-2	CDD CDD
Stagiaire	C	ADM		606,68	A A	CDD CDD
TOTAL GENERAL				160 965,37		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR, ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Médico-technique.

SP : Sportif.

CU : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité ou à l'établissement en matière de création de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-6 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération Intercommunale			
Syndicat du Plateau de Besancon Sud		SFP	24 999.70
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	C.C.A.S DE SAONE		-	SPIC	Non
SERVICE PUBLIC	CAVEAUX CIMETIERE DE SAONE		-	SPIC	Non
SERVICE PUBLIC	FORET DE SAONE		-	SPIC	Oui
SERVICE PUBLIC	PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS	01/09/2010	2010 06 04 24/06/2010 -	SPIC	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 086 586,00	598 579,89	112 044,03	375 962,08
RECETTES	2 841 313,00	562 834,32	100 000,00	2 178 478,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 212 220,00	2 123 040,50	0,00	2 089 179,50
RECETTES	4 643 214,00	2 375 591,17	0,00	2 267 622,83

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET : 39700 CAVEAUX CIMETIERE SAONE / N°SIRET : 21250532500077**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	84 520,52	29 229,89	0,00	55 290,63
RECETTES	84 520,52	37 260,26	0,00	47 260,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	94 520,52	45 107,02	0,00	49 413,50
RECETTES	94 520,52	45 807,89	0,00	48 712,63

BUDGET : 399 PERISCOLAIRE ACCUEIL LOISIRS / N°SIRET : 21250532500093

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	500,00	468,91	0,00	31,09
RECETTES	500,00	0,00	0,00	500,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	344 225,61	300 396,22	0,00	43 829,39
RECETTES	344 225,61	300 839,02	0,00	43 386,59

BUDGET : 39600 BUDGET FORET SAONE / N°SIRET : 21250532500069

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 892,56	15 784,89	6 206,22	42 901,45
RECETTES	64 892,56	28 049,11	5 334,05	31 509,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	167 276,35	115 175,09	0,00	52 101,26
RECETTES	265 915,38	102 162,59	0,00	163 752,79

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 236 499,08	644 063,58	118 250,25	474 185,25

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à 31/12	
RECETTES	2 991 226,08	628 143,69	105 334,05	2 257 748,34
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 818 242,48	2 583 718,83	0,00	2 234 523,65
RECETTES	5 347 875,51	2 824 400,67	0,00	2 523 474,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 054 741,56	3 227 782,41	118 250,25	2 708 708,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 339 101,59	3 452 544,36	105 334,05	4 781 223,18

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 236 499,08	644 063,58	118 250,25	474 185,25
RECETTES	2 991 226,08	628 143,69	105 334,05	2 257 748,34
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 818 242,48	2 583 718,83	0,00	2 234 523,65
RECETTES	5 347 875,51	2 824 400,67	0,00	2 523 474,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 054 741,56	3 227 782,41	118 250,25	2 708 708,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 339 101,59	3 452 544,36	105 334,05	4 781 223,18

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	4 824 000,00	0,00	32,14	0,00	1 550 433,60	0,00
TFPNB	69 200,00	0,00	31,75	0,00	21 971,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 893 200,00	0,00			1 572 404,60	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par (1) Le Maire.

A SAONE, le 24/03/2022

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A SAONE, le 24/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BELLEVILLE Marion	
CALVAT Lylian	
CASTILLON Nathalie	
CUCHE Jérôme	
GABLE Marlène	
GAULARD Claude	
GOMES Karine	
GROSGURIN Fanny	
JUAREZ Emilio	
LE BRAS Antoinette	
LECAILLE Marc	
MALIVERNAY Jean Baptiste	
MARECHAL Cyril	
MOREL Christian	
NICOLAS Franck	
PELLETIER Charles-Emmanuel	
PRAOM Margaux	
RAHON-SIMON Delphine	
RIGAL Philippe	
SAUVONNET Nadine	
SEGARD Violette	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par (1) Le Maire.

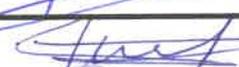
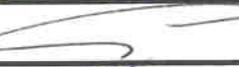
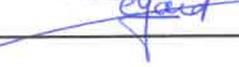
A SAONE, le 24/03/2022

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session :

A SAONE, le 24/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BELLEVILLE Marion	<i>pour voir Cynth MARÉCHA</i>	
CALVAT Lylian		
CASTILLON Nathalie		
CUCHE Jérôme		
GABLE Marlène	<i>pour voir Violette SEGARD</i>	
GAULARD Claude		
GOMES Karine		
GROSGURIN Fanny		
JUAREZ Emilio		
LE BRAS Antoinette		
LECAILLE Marc		
MALIVERNAY Jean Baptiste		
MARECHAL Cyril		
MOREL Christian		
NICOLAS Franck		
PELLETIER Charles-Emmanuel		
PRAOM Margaux		
RAHON-SIMON Delphine	<i>pour voir Chloé MOREL</i>	
RIGAL Philippe		
SAUVONNET Nadine		
SEGARD Violette		

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

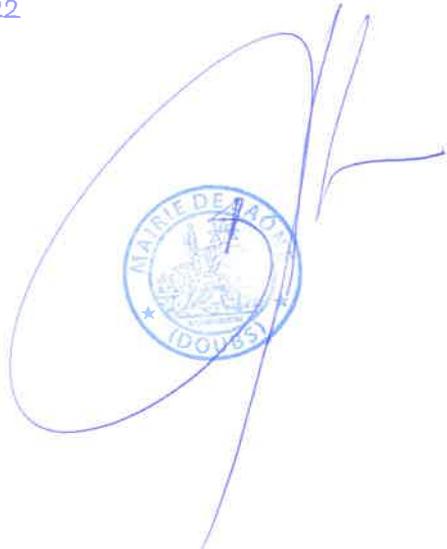
D2

VUILLEMIN Benoît Le Maire	
WASNER Maud	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ^{29/03/22} et de la publication le

A SAONE, le 24/03/2022

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220302-DE